

## LE Limousin prend du RELIEF

Grâce au réseau RELIEF (Réseau Limousin d'Education et de Formation), 45 lycées hors Limoges auront dorénavant accès au très haut débit.

" Il est indispensable de projeter les lycéens dans le XXI<sup>e</sup> siècle grâce au haut débit. Il faut que les professeurs et tout le système des "apprenants" s'approprient ces techniques. Après les lycées, nous le développerons sur les centres d'apprentissage, et de formation, notamment aux métiers paramédicaux, a expliqué Jean-Paul Denanot, le président du Conseil régional, lors de l'inauguration. Nous devons aussi travailler sur les usages, dont ceux de la formation de la santé qui participent à l'aménagement du territoire ".



La Région a, donc, lancé un appel d'offres pour mettre en réseau les 45 lycées ou sites de formation dont il assure le financement. Ce réseau très haut débit (10 Mb/s) doit permettre des communications de toute nature entre les sites, à chaque site d'accéder à des services à moindre coût: internet, téléphonie,... et de disposer de nouveaux services mutualisés. Orange (a signé son premier contrat en France, sur un réseau d'Initiative public) a mobilisé l'ensemble de ses services pour rechercher le meilleur optimum technico-économique en utilisant le réseau de la délégation de service public pour 34 sites et son réseau pour les 11 autres.

Le raccordement en fibre optique des lycées du Limousin a nécessité une construction fibre optique de 14 kms et un investissement de 850.000€ en fond propre d'Axione Limousin conformément aux engagements pris auprès de DORSAL.

RELIEF va permettre à la Région de centraliser et simplifier l'exploitation de la téléphonie ; garantir la sécurité et la qualité des communications ; maîtriser et réduire les coûts télécoms ; grâce à la mise en place d'équipements dédiés permettant la téléphonie en protocole internet entre les sites.

Ce réseau peut servir de support à la mise en place d'Environnement Numérique de Travail (ENT) facilitant les échanges des divers acteurs du monde de l'éducation que sont notamment les élèves, les enseignants, les parents, la direction des lycées, les collectivités locales. De nombreux autres services pourront également voir le jour, comme l'accès à des supports éducatifs vidéo-régionaux, des médiathèques... telles que des formations, des conférences à distance, des échanges avec des écoles étrangères jumelées, des visioconférences entre acteurs de l'éducation...